



méditerranée

Catalogue des formations

Pour toute demande, contactez-nous afin d'obtenir un devis.

Pour l'organisation d'une formation au sein de votre structure, le tarif dépendra du nombre de formateurs à mobiliser, de la durée de la session de formation, ainsi que des frais liés au déplacement, à l'hébergement et la restauration des formateurs. Les frais éventuels de location de salle, de repas et d'hébergement des stagiaires sont à la charge de l'organisme demandeur. Contactez-nous afin d'obtenir un devis de formation.

Linux Administration : installation et administration système

- Durée:** 5 jours
- Référence:** GCCLINADM
- Objectifs:** Linux est un système d'exploitation reconnu par les principaux acteurs du marché. Cette formation apporte les connaissances indispensables pour maîtriser l'ensemble des bases nécessaires à l'administration d'un système Linux.
- Public:** Architectes réseaux, Administrateurs systèmes, Administrateurs réseaux, Responsables informatiques.
- Pré-requis:** Les participants doivent avoir une connaissance des commandes usuelles (cp, ls, mv, vi, ...) sous Unix/Linux.

Module 1: L'installation du système et multi-fenêtrage

Le choix du type d'installation. Poste bureautique/serveur
Les disques durs et les partitions sous Linux - Processus d'installation
Résolution des conflits classiques d'installation.
Mise à jour en ligne (apt-get, dpkg, yum, rpm).
Choix du gestionnaire de fenêtre KDE, GNOME, XFCE.
Configuration des périphériques liés à X (souris, carte graphique, moniteur, xorg.conf...)
Le paramétrage d'une session X.
Déporter l'affichage d'une application (DISPLAY), sous Windows (XWin).
Sécurité de X en réseau (xhost).

Module 2: Administration de base

Limites et apports d'outils comme Webmin.
La puissance des scripts : compréhension, automatisation, rapidité, disponibilité, mais ...
Les commandes de gestion des utilisateurs et groupes.
Fichiers de configuration des comptes d'utilisateurs, modèles /etc/skel/*.
Limites et avantages des commandes classiques : tar, cpio et dd.
La compression (gzip, bzip, pax, compress).
Commandes de sauvegarde en réseau : rsync, ... ssh.
Quelques outils
Les sauvegardes incrémentales.
Le démarrage du système : boot, grub version 1 et 2, le noyau et ses arguments.

Redémarrer après un crash (rescue).
Différences des runlevels selon les distributions.
Les scripts de démarrage, personnalisation.
Les mécanismes de l'ouverture de session.
L'arrêt propre du système.

Module 3: Gestion des disques et autres périphériques

Les disques ATA, SATA & SCSI.
Les mémoires externes USB.
Les partitions principales et la partition étendue d'un disque.
L'ajout d'un disque, la commande fdisk.
Le RAID et LVM : sécurité et évolutivité.
Gestion du swap primaire et secondaire.
Les types de systèmes de fichiers : ext2/3, butrFS, msdos/vfat.
Pourquoi choisir l'un ou l'autre ?
Le montage des systèmes de fichiers (rôle du noyau, options, fichier fstab).
Construction de systèmes de fichiers, contrôle d'intégrité.
La gestion de l'espace disque et des quotas.
La gestion des périphériques, des modules (insmod, modprobe, lsmod, rmmod).

Module 4: Noyau, performances et tuning

Pourquoi modifier ou construire un nouveau noyau.
Révisions stables/expérimentales, patches.
La construction d'un nouveau noyau.
Nouveautés du noyau 4.10.
Les ressources à surveiller.
Surveiller le système avec les bonnes commandes (top, free, vmstat...).
Mesurer les performances du réseau et du routage (présentation de MRTG).
L'audit du système, quelle méthode pour quels usages ?
Acquisition, centralisation, et rotation des logs.

Module 5: Configuration réseau et administration distante

Configurer les interfaces réseau sous Linux (network, ifcfg-eth0, ifdown/ifup).
Principe de configuration cliente en réseau : DNS, BOOTP, DHCP.
Configuration des "clients" : passerelles, DNS...
Configuration du service serveur SSH



Utilisation du client ssh sous Linux et de PuTTY sous Windows

Mise en place et utilisation de Webmin

Module 6: Présentation de services réseaux sous GNU/Linux

Introduction à Apache : notion de serveur Web, serveurs virtuels.

Architecture, modules, directives, tuning.

Introduction à Samba : partage de ressources avec le monde Windows.

Paquetages, principes, installation, démarrage.

Déclaration d'utilisateurs et de partages.

La solution cups.

Les démons lpd et cupsd.

Les clients (lpr, partage samba pour les clients windows).

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement:

La formation est dispensée par un instructeur expert du domaine enseigné dans une salle de formation appropriée, en vue d'une application intra-entreprise.

Un support de cours est remis à chaque stagiaire, chaque module donnant lieu à des travaux pratiques pour mettre en application l'aspect théorique. Dans le cadre de formations informatiques, chaque stagiaire dispose d'un poste de travail à haute performance (disque SSD et double-écran pour les formations techniques).

Suivi et Evaluation de la formation:

Le formateur s'assure de la bonne acquisition des connaissances tout au long de la formation via des questions orales et des mises en situation grâce à des exercices pratiques et, également, en fin de formation, via une évaluation-bilan.

L'évaluation de la satisfaction des stagiaires porte sur les aspects liés à l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et les supports de formation utilisés.

La formation est sanctionnée par la remise d'une attestation individuelle de formation.



Administration de MySQL

- Durée:** 3 jours
- Référence:** GCCMYSQL
- Objectifs:** Maîtriser l'installation, le paramétrage et les tâches d'administration d'un serveur MySQL, sauvegarde et restauration incluses. Un rappel sur les bonnes pratiques de conception d'une base de données sera fait.
- Public:** Toute personne en charge d'administrer MySQL, développeurs, concepteurs Web et chef de projet inclus.
- Pré-requis:** Connaître le langage SQL et un système d'exploitation (Windows ou Linux).

Module 1: Modélisation

Définition des SGDB
Détermination des schémas et relations adaptés
Normalisation des tables
Création de procédures stockées et utilisation des triggers

Module 2: Installation et outils

Ressources et documentations
Procédure d'installation
Paramétrages après installation et tests de fonctionnement
Upgrades
Création d'une base
Gestion du serveur avec MySQL Administrator
Interrogation du serveur en mode commande et via Query Builder.
Eviter les attaques DoS.

Module 3: Manipulation des données

Les types de données
Création et modification des tables usuelles
Gestion des index pour de meilleures performances
Création de table temporaires MEMORY



Optimisation avec les tables MyISAM
Dépasser les limites système avec les tables MERGES
Importation et exportation de données
Sauvegarde des définitions des tables via mysqldump.
Intégrité des données et sauvegarde.
Procédures stockées et fonctions. Définitions
de procédures et appels Instruction de
contrôle et curseur. Création et utilisation des
triggers Gestion des erreurs.

Module 4: Administration des connexions et de la sécurité

Authentification et vérification des droits
Structure des tables de gestion des droits
Sécurisation en post-installation
Gestion des utilisateurs et privilèges accordés
Sécurisation des procédures stockées

Module 5: Optimisation des performances

Observation de l'activité du serveur
Variables dynamiques, paramétrages et optimisation du serveur Cache des
requêtes.
Indexation en texte intégral
Multiples instances de serveur MySQL

Module 6: Fiabilité en production

Les différents journaux de MySQL (erreurs, requêtes, requêtes lentes, journal binaire).
Stratégies de sauvegardes (serveur arrêté, serveur actif, types de tables, verrouillages...)
Réplication de la base sur plusieurs serveurs
Choix d'une configuration de réplication adaptée Réparation des
tables de la base de données



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement:

La formation est dispensée par un instructeur expert du domaine enseigné dans une salle de formation appropriée, en vue d'une application intra-entreprise.

Un support de cours est remis à chaque stagiaire, chaque module donnant lieu à des travaux pratiques pour mettre en application l'aspect théorique. Dans le cadre de formations informatiques, chaque stagiaire dispose d'un poste de travail à haute performance (disque SSD et double-écran pour les formations techniques).

Suivi et Evaluation de la formation:

Le formateur s'assure de la bonne acquisition des connaissances tout au long de la formation via des questions orales et des mises en situation grâce à des exercices pratiques et, également, en fin de formation, via une évaluation-bilan.

L'évaluation de la satisfaction des stagiaires porte sur les aspects liés à l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et les supports de formation utilisés.

La formation est sanctionnée par la remise d'une attestation individuelle de formation.



Oracle 12c Administration

Durée: 5 jours

Référence: GCCORADBA

Objectifs: Cette formation l'administration Oracle 12c s'adresse à tout informaticien désireux de maîtriser les tâches d'administration des bases de données Oracle. Après une présentation générale de l'architecture interne d'un serveur Oracle (mémoire, processus), cette formation détaille les différentes tâches d'administration d'une base de données: installation (sous Windows et sous Linux), configuration Oracle Net, création d'une nouvelle base de données, gestion de la mémoire, gestion du stockage, gestion des utilisateurs et des droits, sauvegardes et restaurations avec RMAN (Recovery Manager). Une attention particulière est apportée aux nouvelles fonctionnalités d'Oracle 12c qui facilitent le travail de l'administrateur : déplacement à chaud de fichiers de données, limitation de la taille de la PGA, gestion de l'annulation pour les tables temporaires, nouveau privilège administratif pour les opérations de sauvegarde et de restauration, sécurité basée sur le code, etc.

Public: Cette formation concerne les administrateurs et architectes infrastructures concernées par les bases de données Oracle.

Pré-requis: Pour suivre cette formation dans de bonnes conditions, il faut posséder un minimum de connaissance sur les bases de données.

Module 1: Introduction

Présentation d'Oracle Database 12c

Principales nouveautés de la version 12

Module 2: Les bases de l'architecture Oracle

Présentation générale: Notions d'instance et de base de données, La base de données, La base de données, Les différentes catégories de base de données, Oracle Base et Oracle Home

La base de données: Fichier de contrôle, Fichier de journalisation, Fichiers de données, Système de stockage, Notion de schéma, Règles de nommage

L'instance: La SGA, Les processus d'arrière-plan, Les processus d'arrière-plan , La PGA, La gestion de la mémoire, Le fichier de paramètres, Infrastructure pour la gestion automatique

L'administrateur de base de données: Principales tâches, Comptes Oracle d'administration, Identification privilégiée SYSDBA, SYSOPER et SYSBACKUP



Le dictionnaire de données: Les vues statiques, Les vues dynamiques de performance (v \$)

Module 3: Installation

Installation du serveur: Installation du serveur, Optimal Flexible Architecture (OFA), Optimal Flexible Architecture (OFA) , Installation avec Oracle Universal Installer, Postinstallation
Installation du client

Module 4: Oracle Net

Rôle d'Oracle Net
Configuration côté serveur
Configuration côté serveur
Problèmes courants et solutions

Module 5: Les outils d'administration

SQL*Plus
Oracle SQL Developer
Oracle Enterprise Manager Database Express
La documentation Oracle
Diagnostic des problèmes: Vue d'ensemble, Le Référentiel de diagnostic automatique, Les fichiers d'alerte et de trace, L'outil ligne de commande adrci
L'outil ligne de commande adrci

Module 6: Démarrage et arrêt

Principes
Démarrage: Utiliser SQL*Plus, Utiliser Oracle SQL Developer
Arrêt: Utiliser SQL*Plus, Utiliser Oracle SQL Developer
Automatisation et scripts

Module 7: Création d'une nouvelle base de données

Vue d'ensemble
Création de la base de données manuellement
Création de la base de données à l'aide de l'assistant graphique

Module 8: Gestion de l'instance

Gestion des paramètres d'initialisation
Gestion dynamique de la mémoire



Module 9: Fichiers de contrôle et de journalisation

Gestion des fichiers de contrôle

Gestion des fichiers de journalisation

Module 10: Tablespaces et fichiers de données

Vue d'ensemble et directives

Tablespace permanent

Organisation du stockage à l'intérieur d'un tablespace

Tablespace temporaire

Utiliser EM Express

Module 11: Gestion des informations d'annulation

Vue d'ensemble

Mise en œuvre de la gestion automatique

Gestion du tablespace d'annulation

Trouver des informations sur la gestion de l'annulation

Utiliser EM Express

Module 12: Gestion des utilisateurs et de leurs droits

Gestion des utilisateurs et de leurs droits

Utiliser les profils

Gérer les droits

Superviser les utilisateurs connectés

Module 13: Gestion des tables et des index

Gestion des tables

Gestion des index B-tree

Les statistiques et l'optimiseur Oracle

Le conseiller sur les segments Utiliser

Oracle SQL Developer

Module 14: Sauvegarde et récupération

Principes

Archivage des fichiers de journalisation

Présentation du Recovery Manager

Sauvegarde



Le référentiel RMAN

Récupération

Les techniques de flashback

Utiliser Oracle SQL Developer

Module 15: Les utilitaires

Data Pump

SQL*Loader

Extraire des données dans un fichier texte Utiliser

Oracle SQL Developer

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement:

La formation est dispensée par un instructeur expert du domaine enseigné dans une salle de formation appropriée, en vue d'une application intra-entreprise.

Un support de cours est remis à chaque stagiaire, chaque module donnant lieu à des travaux pratiques pour mettre en application l'aspect théorique. Dans le cadre de formations informatiques, chaque stagiaire dispose d'un poste de travail à haute performance (disque SSD et double-écran pour les formations techniques).

Suivi et Evaluation de la formation:

Le formateur s'assure de la bonne acquisition des connaissances tout au long de la formation via des questions orales et des mises en situation grâce à des exercices pratiques et, également, en fin de formation, via une évaluation-bilan.

L'évaluation de la satisfaction des stagiaires porte sur les aspects liés à l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et les supports de formation utilisés. La formation est sanctionnée par la remise d'une attestation individuelle de formation.



Oracle 12c: SQL, PL/SQL et SQL*Plus

Durée: 5 jours

Référence: GCCORASQL

Objectifs: Cette formation délivrée par un instructeur permet d'acquérir les compétences nécessaires à la gestion d'une base de données Oracle. La formation reprend les concepts, définitions et règles du modèle relationnel et détaille son utilisation dans le cadre des outils proposés en standard avec Oracle Database 12c, c'est-à-dire SQL, SQL*PLUS, PL/SQL. Les techniques de programmation en PL/SQL sont étudiées afin de pouvoir utiliser toute la puissance du serveur de bases de données Oracle 12c ainsi que les nouveautés apportées par cette version : type de données étendu, utilisation d'une séquence comme valeur par défaut d'une colonne, colonne identité, colonne invisible, séquence de niveau session, support de la syntaxe ANSI permettant de limiter le nombre de lignes retournées par une requête, définition d'une fonction PL/SQL dans la clause WITH d'une requête, procédure PL/SQL qui retourne un résultat implicite, etc.

Public: Cette formation sur Oracle 12c s'adresse à tout informaticien désireux de maîtriser la gestion d'une base de données Oracle.

Pré-requis: Expérience de développement.

Module 1: Modèle relationnel

La gestion des données: généralités sur les fichiers, organisations classiques de fichiers

Le modèle relationnel: concepts et définitions, principales règles

L'algèbre relationnelle: opérateurs (union, intersection, différence, restriction, projection, produits cartésiens, jointures, calculs élémentaires, calculs d'agrégats), étapes de résolution d'un problème

Module 2: SQL

Composants de la base logique, gestion des données, stockage physique, stockage d'instructions, gestion des utilisateurs, dénomination des objets

Catégories d'instructions: DDL (Data Definition Language), DML (Data Manipulation Language), TCL (Transaction Control Language), SCL (Session Control Language), Embedded SQL

Les types de données



Création d'une table: contraintes de colonne, contraintes de table, complément sur les contraintes, dénomination des contraintes, colonne virtuelle, colonne identité, colonne invisible

Suppression d'une table

Modification d'une table

Restauration d'une table

Gestion des index: création d'un index, suppression d'un index

Les instructions: expressions, opérateurs, conditions, fonctions

Création, suppression et modification de lignes

Extraction des données

Contrôle des transactions: validation de la transaction, annulation des modifications, déclaration d'un point de contrôle, Accès simultané aux données, vérification des contraintes en fin de transaction

Opérations: restriction, calculs élémentaires, projection, calculs d'agrégats, fonctions de groupe, fonctions analytiques, restrictions sur agrégat, produit cartésien, jointures, jointures externes, union, intersection, différence

Traitement du résultat: tri, sauvegarde

L'instruction MERGE

Les objets: Les objets View (vue), Les objets Schema, Les objets Synonym, Les objets Sequence

Les requêtes complexes: éléments de syntaxe, les sous-requêtes, les requêtes hiérarchiques, pivoter les données, limiter le résultat d'une requête

Verrouillage des tables

Informations sur les objets du schéma

Fonctionnalités spécifiques

Les expressions régulières

Module 3: SQL*Plus et SQL Developer

Utilisation de SQL*Plus: connexion et déconnexion, exécution des instructions, gestion de l'environnement SQL*Plus

Présentation des données: présentation des données, présentation des résultats, environnement et traitement des erreurs, création d'un rapport au format HTML

SQL Developer: lancement de SQL Developer, création d'une nouvelle connexion, saisir des requêtes SQL, mettre à jour les données, objets d'un schéma, exporter des données et des définitions

Module 4: PL/SQL

Qu'est-ce que le PL/SQL ?

Instructions SQL intégrées dans PL/SQL

Instructions spécifiques au PL/SQL

Le bloc PL/SQL

Gestion des variables: Variables locales, types prédéfinis, types définis par l'utilisateur, collections et enregistrements, types dérivés, variables définies dans un environnement extérieur à PL/SQL, utilisation des variables, variables structurées et instructions du DML

Structures de contrôle : conditions et répétitions

Utilisation des curseurs: définition, étapes d'utilisation d'un curseur explicite, attributs d'un curseur, variable ROWNUM, modification des valeurs d'un curseur, passage de paramètres

Gestion des erreurs: erreurs prédéfinies, Anomalies programme utilisateur, erreurs

Oracle, erreurs Oracle, utilisation de raise_application_error

Module 5: Objets de la base utilisant PL/SQL

Les déclencheurs de bases de données

Les triggers sur des événements système ou utilisateur

Les modifications de triggers

Les procédures stockées

Les fonctions stockées

Les packages

Les transactions autonomes

SQL dynamique

Collections et enregistrements

La copie des données par blocs

Fonctions et ensembles de lignes

L'utilitaire Wrap

DBMS_OUTPUT

Le package UTL_FILE Le

package DBMS_LOB



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement:

La formation est dispensée par un instructeur expert du domaine enseigné dans une salle de formation appropriée, en vue d'une application intra-entreprise.

Un support de cours est remis à chaque stagiaire, chaque module donnant lieu à des travaux pratiques pour mettre en application l'aspect théorique. Dans le cadre de formations informatiques, chaque stagiaire dispose d'un poste de travail à haute performance (disque SSD et double-écran pour les formations techniques).

Suivi et Evaluation de la formation:

Le formateur s'assure de la bonne acquisition des connaissances tout au long de la formation via des questions orales et des mises en situation grâce à des exercices pratiques et, également, en fin de formation, via une évaluation-bilan.

L'évaluation de la satisfaction des stagiaires porte sur les aspects liés à l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et les supports de formation utilisés.

La formation est sanctionnée par la remise d'une attestation individuelle de formation.

Administration de PostgreSQL

- Durée:** 3 jours
- Référence:** GCCPOSTGRESQL
- Objectifs:** Apprendre par la pratique à administrer une base PostgreSQL. Tous les concepts y seront abordés, et démontrés par de nombreux TPs. Le cours se termine par un chapitre récapitulatif des tâches quotidiennes à assurer par un DBA.
- Public:** DBA, Support technique, Chef de projet, Développeur à forte compétence PostgreSQL.
- Ce cours s'adresse aux (futurs) DBAs, mais aussi aux services Système et Exploitation leur permettant de mieux appréhender l'environnement et les tâches entourant l'administration d'une base PostgreSQL.
- Pré-requis:** Pour suivre cette formation dans de bonnes conditions, la connaissance du langage SQL est fortement conseillée.

Module 1: Administration de la base, Partie physique

Installation et configuration

Installation de PostgreSQL

Installation à partir des sources

Installation avec un système de paquetage

Installation dans Cygwin

Paramètres de configuration

Environnement d'exécution

L'utilisateur postgres

Le Postmaster

Le répertoire data

Sécurité

Contrôle d'accès des utilisateurs

Type d'authentification des utilisateurs

Gestion des utilisateurs

Contrôles des accès

Gestion des disques et de la mémoire



Création de l'espace de données

Options de gestion des écritures : FSYNC

Contrôle de l'utilisation de la mémoire vive : SORT_MEM

Module 2: Administration de la base, Partie Logique

Accès aux bases de données

Le client psql

L'interface PgAccess

Le client Windows: PgAdmin

RHDB Administrator et Visual Explain

L'application distribuée : PhpPgAdmin

Exemple de progiciel libre : TORA

Le SQL sous PostgreSQL

Le langage SQL

Les types de données

Les opérateurs

Les extensions PostgreSQL

Base de données Objet

Les tableaux

Gestion des BLOBS

Modélisation de base de données

Choix de types de données

Contraintes d'intégrité

Relation entre les tables

Héritage

Choix des Index

Utilisation d'une base de données

Composition d'une requête

Optimisation des requêtes : EXPLAIN

Optimisation de la base : VACUUM, CLUSTER

Procédures Stockées

Les déclencheurs

Le langage PL/PgSQL

Le langage SQL

Extensions en langage C

Transactions



Transactions et Locks
Transactions Multi-Etats
Visibilité et sérialisation d'une transaction
Locks, DeadLocks

Module 3: Maintenance de la base

Sauvegarde et restauration
Archivage des données
Sauvegarde des Méta-Données
Restauration d'une base

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement:

La formation est dispensée par un instructeur expert du domaine enseigné dans une salle de formation appropriée, en vue d'une application intra-entreprise.

Un support de cours est remis à chaque stagiaire, chaque module donnant lieu à des travaux pratiques pour mettre en application l'aspect théorique. Dans le cadre de formations informatiques, chaque stagiaire dispose d'un poste de travail à haute performance (disque SSD et double-écran pour les formations techniques).

Suivi et Evaluation de la formation:

Le formateur s'assure de la bonne acquisition des connaissances tout au long de la formation via des questions orales et des mises en situation grâce à des exercices pratiques et, également, en fin de formation, via une évaluation-bilan.

L'évaluation de la satisfaction des stagiaires porte sur les aspects liés à l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et les supports de formation utilisés.

La formation est sanctionnée par la remise d'une attestation individuelle de formation.



Administration d'une infrastructure de base de données SQL SERVER 2016

Durée: 5 jours

Référence: GCCMSSQL

Objectifs: Cette formation de 5 jours délivrée par un instructeur certifié permet d'acquérir les compétences nécessaires à la maintenance et à l'administration de serveurs de bases de données SQL Server 2016.

Public: Cette formation est destinée aux administrateurs, DBA ainsi que toute personne devant administrer et maintenir des données Microsoft SQL Server 2016 et aux développeurs d'applications pour les bases de données SQL Server.

Pré-requis: Pour suivre cette formation dans de bonnes conditions, les connaissances suivantes sont nécessaires:

- Avoir suivi la formation (Écriture de requêtes Transact-SQL avec Microsoft SQL Server), ou avoir des compétences équivalentes.
- Connaissances de base sur le système d'exploitation Windows-
- Connaissances pratiques des bases de données relationnelles

Module 1: Authentification et autorisation des utilisateurs

Authentification des connexions à SQL Server

Autorisation des comptes de connexions pour accéder aux bases de données

Autorisation entre serveurs

Contenus partiels des Bases de données

Atelier pratique : Authentification des utilisateurs

Module 2: Assignations des rôles de serveur et des bases de données

Utilisation des rôles de serveur

Utilisation des rôles fixes de Bases de données

Création des rôles de Bases de données défini par l'utilisateur

Atelier pratique : Assignment des rôles de serveur et des bases de données

Module 3: Autorisation des utilisateurs à accéder aux ressources

Autorisation des utilisateurs à accéder aux objets

Autorisation des utilisateurs à exécuter du code

Configuration des permissions au niveau s

Atelier pratique : Autorisation des utilisateurs à accéder aux ressources



Module 4: Protection des données avec cryptage et audit

Options d'audit de l'accès aux données dans SQL Server

Implémentation de l'audit SQL Server

Gestion de l'audit SQL Server

Protection des données par cryptage

Atelier pratique : Audit et chiffrement

Module 5: Modèles de récupération SQL Server

Stratégies de sauvegarde

Fonctionnement du journal de transaction de SQL Server

Planification d'une stratégie de sauvegarde dans SQL Server

Atelier pratique : Modèle de récupération

Module 6: Sauvegarde des bases de données SQL Server

Sauvegarde de bases de données et des journaux de transaction

Gestion des sauvegardes de bases de données

Travail avec les options de sauvegarde

Atelier pratique : Sauvegarde des bases de données SQL Server

Module 7: Restauration de bases de données SQL Server

Le processus de restauration

Restauration de bases de données

Scénarios de restauration avancée

Travail avec la récupération jusqu'à un point dans le temps

Restaurations des bases de données systèmes et de fichiers individuels

Atelier pratique : Restauration de bases de données de l'utilisateur SQL Server

Module 8: Automatisation de la gestion de SQL Server

Automatisation de la gestion de SQL Server

Travail avec l'Agent SQL Server

Gestion des travaux de l'Agent SQL Server

Gestion multiserveur

Atelier pratique : Automatisation de gestion SQL Server



Module 9: Configuration de la sécurité pour l'Agent SQL Server

La sécurité de l'Agent SQL Server

Configuration des informations d'identification

Configuration des comptes proxy

Atelier pratique : Configuration de la sécurité pour l'Agent SQL Server

Module 10: Surveillance de SQL Server à l'aide d'alertes et de notifications

Configuration de la messagerie de bases de données

Surveillances des erreurs SQL Server

Configuration des opérateurs, alertes et notifications

Alertes dans la base de données SQL Azure

Atelier pratique : Surveillance de SQL Server avec les alertes et Notifications

Module 11: Introduction à la gestion de SQL Server par PowerShell

Configuration de SQL Server à l'aide de PowerShell

Administration de SQL Server à l'aide de PowerShell

Maintenance de l'environnement SQL Server à l'aide de PowerShell

Gestion de bases de données SQL Azure à l'aide de PowerShell

Atelier pratique : Administration de SQL Server à l'aide de PowerShell

Module 12: Traçage des accès à SQL Server

Capture de l'activité à l'aide de SQL Server Profiler

Amélioration des performances avec l'assistant paramétrage de base de données

Travail avec les options de traçage

Relecture distribuée

Surveillance des verrous

Atelier pratique : Traçage des accès à SQL Server

Module 13: Surveillance de SQL Server

Contrôle de l'activité

Saisie et gestion des données de performance

Analyse des données de performance collectées

Utilitaire SQL Server

Atelier pratique : Surveillance de SQL Server

Module 14: Dépannage de SQL Server

Méthodologie de dépannage SQL Server

Résolution de problèmes liés aux services

Résolution de problèmes de comptes de connexion et de connectivité

Résolution de problèmes courants

Atelier pratique : Résolution de problèmes classiques

Module 15: Importation et exportation de données

Transfert de données depuis et vers SQL Server

Import et export des données de table

Utilisation de DVP et BULK INSERT pour importer des données

Déploiement et mise à niveau d'applications data-tiers

Atelier pratique : Importation et exportation de données

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement:

La formation est dispensée par un instructeur expert du domaine enseigné dans une salle de formation appropriée, en vue d'une application intra-entreprise.

Un support de cours est remis à chaque stagiaire, chaque module donnant lieu à des travaux pratiques pour mettre en application l'aspect théorique. Dans le cadre de formations informatiques, chaque stagiaire dispose d'un poste de travail à haute performance (disque SSD et double-écran pour les formations techniques).

Suivi et Evaluation de la formation:

Le formateur s'assure de la bonne acquisition des connaissances tout au long de la formation via des questions orales et des mises en situation grâce à des exercices pratiques et, également, en fin de formation, via une évaluation-bilan.

L'évaluation de la satisfaction des stagiaires porte sur les aspects liés à l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et les supports de formation utilisés.

La formation est sanctionnée par la remise d'une attestation individuelle de formation.



Conditions Générales de vente

1. PRÉSENTATION

GCC Méditerranée est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est établi au 3055, Route de Sisteron, 13100 Aix-en-Provence, France.

GCC Méditerranée développe, propose et dispense des formations en présentiel, intra entreprise, en base de données et serveurs d'application. GCC Méditerranée accompagne ses clients dans l'élaboration du projet de formation et propose des services annexes associés (conseil, audit, tuning, architecture, support). GCC Méditerranée est « Oracle Gold Partner » et travaille donc en étroite collaboration avec les éditeurs de bases de données.

2. OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les "CGV") s'appliquent à toutes les offres de services GCC Méditerranée relatives à des commandes passées auprès de GCC Méditerranée par tout client professionnel (ci-après "le Client"). Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de GCC Méditerranée, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que GCC Méditerranée ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de GCC Méditerranée, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

3. FORMATIONS

3.1 Descriptif

Les dispositions du présent article concernent des formations intra-entreprises exécutées directement dans les locaux du Client.

3.2 Conditions financières

Toute formation fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par GCC Méditerranée.

3.3 Annulation des formations

Les dates de formation sont fixées d'un commun accord entre GCC Méditerranée et le Client et sont bloquées de façon ferme.



En cas d'inexécution totale ou partielle de l'action de formation du fait du Client, l'organisme formateur peut facturer toutes dépenses qu'il a effectivement engagées en vue de la réalisation de ladite action, sous réserve de les justifier, conformément aux dispositions de l'article L. 920-9 du Code du travail.

Si l'inexécution totale ou partielle de la prestation est imputable à l'organisme formateur ou résulte d'éléments extérieurs ou de cas de force majeure, aucune somme ne pourra être exigée.

3.4 Documents contractuels

Pour chaque action de formation une convention établie selon les articles L 6353-1 et L 6353-2 du Code du travail est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client revêtu du cachet de l'entreprise. L'attestation de participation est adressée après la formation. Une attestation de présence pour chaque partie peut être fournie sur demande.

3.5 Règlement par un OPCA

En cas de règlement par l'OPCA dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signé à GCC Méditerranée. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée par GCC Méditerranée au Client.

Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à GCC Méditerranée au premier jour de la formation, GCC Méditerranée se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

4. DISPOSITIONS COMMUNES A TOUTES LES PRESTATIONS DE SERVICES PROPOSEES PAR GCC MEDITERRANEE

4.1 Modalités de passation des Commandes

La proposition commerciale et les prix indiqués par GCC Méditerranée sont valables un (1) mois à compter de l'envoi du devis. L'offre de services est réputée acceptée dès la réception par GCC Méditerranée d'un devis signé par tout représentant dûment habilité du Client, dans le délai d'un (1) mois à compter de l'émission dudit devis.

La signature du devis et/ou l'accord sur proposition implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions, lesquelles pourront être modifiées par GCC Méditerranée à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

4.2 Facturation

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur. Les éventuelles taxes ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé par le Client seront à sa charge.



4.3 Paiement

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- le paiement comptant doit être effectué par le Client, après service fait, sur présentation d'une facture comportant les mentions légales obligatoires ;
- le règlement est accepté par virement bancaire ;
- aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance, sauf mention différente indiquée sur la facture.

En cas de retard de paiement, GCC Méditerranée pourra suspendre toutes les commandes et formations en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal. GCC Méditerranée aura la faculté de suspendre le service jusqu'à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à GCC Méditerranée. Conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, tout paiement postérieur à la date d'exigibilité donnera lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

4.4 Limitations de responsabilité de GCC Méditerranée

Quel que soit le type de prestations, la responsabilité de GCC Méditerranée est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client.

La responsabilité de GCC Méditerranée est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée.

En aucun cas, la responsabilité de GCC Méditerranée ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

4.5 Force majeure

GCC Méditerranée ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un formateur, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à GCC Méditerranée, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, l'interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de GCC Méditerranée.

4.6 Propriété intellectuelle

GCC Méditerranée est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'il propose à ses Clients.

4.7 Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par GCC Méditerranée au Client.

GCC Méditerranée s'engage à ne pas communiquer à des tiers, les informations transmises par le Client, y compris les informations concernant les Utilisateurs.

4.8 Communication

Le Client accepte d'être cité par GCC Méditerranée comme client de ses offres de services, aux frais de GCC Méditerranée. Sous réserve du respect des dispositions de l'article 4.7, GCC Méditerranée peut mentionner le nom du Client, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle notamment sur son site internet, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

4.9 Protection des données à caractère personnel

En tant que responsable du traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque Utilisateur que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par GCC Méditerranée aux fins de réalisation et de suivi de la formation ;
- la connexion, le parcours de formation et le suivi des acquis des Utilisateurs sont des données accessibles à ses services ;
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant et qu'à cette fin, une demande en ligne précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à GCC Méditerranée.

Le Client est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent l'Utilisateur et auxquelles il aura eu accès.

GCC Méditerranée conservera, pour sa part, les données liées à l'évaluation des acquis par l'Utilisateur, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

4.10 Droit applicable – Attribution de compétence

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français.

En cas de litige survenant entre le client et GCC Méditerranée à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, chaque partie demeurera maîtresse de recourir aux procédures de droit commun.